



PUBLICATION DU PILIER 3

CIRCULAIRE FINMA 2016/1



Publication du 27 avril 2018



SOMMAIRE

	Page
1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	3
1.1. Principes de publication financière	3
1.2. Périmètre de consolidation	3
2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉS	5
2.1. Chiffres – clés	5
2.2. Structure du capital	6
2.3. Actifs pondérés par le risque	7
3. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	8
3.1. Approche de la Banque en matière de gestion des risques	8
3.2. Risque de crédit	11
3.3. Risque de marché	27
3.4. Risque de liquidité	32
3.5. Risque opérationnel	34
4. ANNEXES	36
4.1. Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires	36
4.2. Information relative au ratio de levier	40
4.3. Principales caractéristiques des instruments de fonds propres	41
4.4. Tableau de correspondance	42



1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

1.1. Principes de publication financière

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« groupe Edmond de Rothschild Suisse » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du pilier 3 de l'Accord de Bâle III et aux prescriptions d'exécution techniques de la circulaire 2016/1 « Publication – banques » de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de boucllement du semestre respectivement quatre mois après la date de boucllement annuel, conformément à la réglementation suisse (Circ.-FINMA 16/1 cm40). Il est disponible sur le site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au boucllement annuel consolidé au 31 décembre 2017 du groupe Edmond de Rothschild Suisse. La gouvernance d'entreprise est décrite sous le rapport annuel de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève sous le chapitre – Gouvernement d'entreprise- page 12 à page38, disponible sur le site (www.edmond-de-rothschild.ch).

1.2. Périmètre de consolidation

La Maison-mère du groupe Edmond de Rothschild Suisse est Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du groupe Edmond de Rothschild Suisse dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2017 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 71 et 72, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Changements apportés au périmètre de consolidation

Sociétés entrées dans le périmètre durant l'exercice :

- ▶ Acquisition par EdR Suisse de l'intégralité du capital d'EdRAM Suisse et des filiales actives dans le Private Equity anciennement détenues par EdRAM Suisse (sociétés auparavant mises en équivalence)

Sociétés sorties du périmètre durant l'exercice :

- ▶ Priglobal Advisory Ltd, Cayman Islands
- ▶ L'Immobilière Baldauff SA, Luxembourg



Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le groupe Edmond de Rothschild Suisse sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2017, il s'agit de :

- ▶ A.C.H. Investment Advisors S.A., Luxembourg
- ▶ Edmond de Rothschild Nikko Co Ltd, Tokyo
- ▶ L.C.H. Investment NV, Antilles Néerlandaises
- ▶ Ginkgo Advisor S.à r.l., Meyrin
- ▶ Amethis Advisory, Paris
- ▶ TIIC Advisor SAS, Paris
- ▶ Amethis Investment Fund Manager, S.A., Lendelange

Leur valeur au bilan s'élève à CHF 1,2 million.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont mises en déduction des fonds propres ou pondérées en fonction du risque.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe Edmond de Rothschild Suisse.



2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉ

Les exigences réglementaires de la FINMA par rapport au ratio de fonds propres se basent sur l'Accord de Bâle III et sont décrites dans l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR, art. 41).

Dans ce contexte, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables. Le Groupe Edmond de Rothschild Suisse se trouve en catégorie 3, ce qui se traduit par un objectif de fonds propres de 12%.

A la fin de décembre 2017, le ratio de fonds propres global du Groupe Edmond de Rothschild Suisse se monte à 27,8%. Ce ratio remplit largement ces exigences légales et permet de disposer d'un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.

Le ratio de levier³ s'élève à 6.7% au 31 décembre 2017 (voir tableaux détaillés en annexe dans le chapitre 7 tableau 24). Le ratio de levier est en dessus de l'exigence réglementaire de 3% qui entre en vigueur le 1er janvier 2018.

L'exigence réglementaire pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) est de 80% en 2017. Le LCR du Groupe Edmond de Rothschild Suisse est de 167% au 31 décembre 2017, largement au-dessus de l'exigence réglementaire.

2.1. Tableau 1 – chiffres-clés en milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	1'103'252	1'084'641
Fonds propres de base (T1)	1'103'252	1'084'641
Fonds propres totaux	1'103'252	1'084'641
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	3'965'135	4'227'316
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1	27.8%	25.7%
Ratio de fonds propres de base	27.8%	25.7%
Ratio de fonds propres globaux	27.8%	25.7%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global	16'434'114	17'134'266
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.7%	6.3%
Ratio de liquidités (LCR)		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	7'709'936	9'726'626
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	4'615'045	5'408'894
Ratio de liquidités, LCR	167%	180%



2.2. Structure du capital

Les fonds propres réglementaires du Groupe Edmond de Rothschild Suisse se composent exclusivement de fonds propres de base durs (Common Equity Tier 1 – CET1). Ils sont basés sur les comptes de Groupe établis conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) du 27 mars 2014 (circ.-FINMA 15/1).

Les fonds propres de base durs comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et la part aux fonds propres des actionnaires minoritaires. Les fonds propres de base durs sont réduits des ajustements réglementaires, tels que le goodwill et les écarts entre les pertes attendues réglementaires et les corrections de valeur. Le Groupe n'a pas émis d'instrument de capital pouvant être pris en compte au titre de fonds propres de base supplémentaires (Additional Tier 1 – AT1), en particulier un capital autorisé, un capital conditionnel; des émissions de bons de jouissance et aucun emprunt convertible ou à option portant sur des actions Edmond de Rothschild (Suisse) n'est en circulation.

Tableau 2 – Composition des fonds propres pouvant être pris en compte au 31 décembre 2017 en milliers de CHF ¹

	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Ref ² .
Fonds propres de base durs (CET1)		
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	45'000 c
2	Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'187'913
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	-58'370
5	Intérêts minoritaires	44'108 d
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'218'651
	Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs	
7	Ajustements requis par une évaluation prudente	-8'500
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	-45'121 a
9	Autres valeurs immatérielles (net des impôts latents comptabilisés), sans les droits de gestion hypothécaire (MSR)	-350 b
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	-22'626
26b	Autres déductions	-38'802
27	Déductions concernant l'AT1 excédant l'AT1 disponible	
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	-115'399
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'103'252
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements	0
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1	0
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	0
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	1'103'252
Fonds propres complémentaires (T2)		
46	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles (11)	
51	= Fonds propres complémentaires avant ajustements	0
57	= Somme des ajustements relatifs au T2	0
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	0
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'103'252
60	Somme des positions pondérées par le risque	3'965'135

¹ La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas représentée car le Groupe n'applique pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises. Le tableau complet est présenté en annexe (chapitre 4 tableau 24)

² Références reprises sous la présentation en annexe (chapitre 4 tableau 23)



2.3. Actifs pondérés par le risque

Tableau 3 - aperçu des positions pondérées par le risque (Table 4, OV1) en milliers de CHF ¹

		a	c
		Actifs pondérés par le risque (RWA)	Fonds propres minimaux
		31.12.2017	31.12.2017
1	Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)	2'373'471	189'878
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	2'115'328	169'226
3	Dont déterminé par l'approche IRB		
	Dont actifs sans contrepartie	258'143	20'651
4	Risque de crédit de contrepartie	104'585	8'367
5	Dont déterminé par l'approche standard (AS- CCR)	104'585	8'367
6	Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)		
7	Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché		
8	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche look-through		
9	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche mandate-based		
10	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche fall-back		
11	Risque de règlement		
12	Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque		
13	Dont soumis à l'approche ratings-based approach (RBA)		
14	Dont soumises à l'approche supervisory formula approach (SFA)		
15	Dont soumis à l'approche standard ou à l'approche simplified supervisory formula approach (SSFA)		
16	Risque de marché	434'922	34'794
17	Dont déterminé selon l'approche standard	434'922	34'794
18	Dont déterminé par l'approche des modèles (IMM)	0	0
19	Risque opérationnel	1'045'609	83'649
20	Dont déterminé par l'approche de l'indicateur de base		
21	Dont déterminé par l'approche standard	1'045'609	83'649
22	Dont déterminé par l'approche spécifique à l'établissement (AMA)		
23	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	6'548	524
24	Ajustements pour le « plancher » (floor)		
25	Total (1+4+7+8+9+10+11+12+16+19+23+24)	3'965'135	317'211

¹ Dans la rubrique risque de crédit, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour mettre en évidence les actifs sans contrepartie comprenant principalement des immeubles et autres immobilisations corporelles. La ligne 5 comprend les opérations de dérivés actuellement encore traitées selon l'approche de la valeur de marché.



3 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

3.1. Approche de la Banque en matière de gestion des risques (Table 3 OVA)

Le Conseil d'administration (« Conseil ») d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« EdR Suisse » ou la « Banque ») est l'organe exerçant la haute direction, la surveillance et le contrôle du Groupe Edmond de Rothschild (Suisse) (« Groupe EdR Suisse »). Le Conseil s'assure que les risques significatifs auxquels s'exposent la Banque et le Groupe EdR Suisse sont identifiés, limités et surveillés. Pour ce faire, le Conseil adopte au moins une fois par année, sur proposition du Comité exécutif, les risques nets acceptables du Groupe EdR Suisse et EdR Suisse et plus particulièrement le caractère stratégique des activités, le caractère important ou non des catégories de risques et les tolérances y relatives. La tolérance au risque se rapporte aux risques que le Groupe EdR Suisse et EdR Suisse sont prêts à prendre. Les tolérances concernant les activités non stratégiques ou ne générant pas de risques importants sont de la responsabilité du Comité Exécutif. Dans le cas où l'exposition est supérieure à la tolérance au risque, des projets et des plans d'actions destinés à réduire les risques supportés sont mis en place.

Le Conseil est assisté par son Comité d'audit et des risques qui contrôle et supervise le profil de risques du Groupe EdR Suisse ainsi que la mise en place de la Politique approuvée par le Conseil.

Le Conseil et son Comité d'audit et des risques s'appuient sur le Comité exécutif, la Filière Risques et sur l'organisation de la surveillance déjà exercée au niveau des entités constitutives du Groupe EdR Suisse. Le Conseil adresse aux entités du Groupe EdR Suisse, sans porter atteinte à leur indépendance juridique et dans le respect des lois qui les régissent, les directives et recommandations nécessaires au bon fonctionnement du Groupe EdR Suisse, à l'harmonisation et à la rationalisation de ses activités et de son organisation, à la sauvegarde de sa réputation, de ses marques, de son image et de son nom, et, de manière plus générale, au développement d'une dynamique et d'un esprit de Groupe. Ainsi, le Conseil prend toute décision utile concernant notamment la définition des objectifs et modalités d'application de la Politique générale du Groupe EdR Suisse. En outre, il assure le suivi des relations entre le Groupe EdR Suisse et les autorités compétentes de surveillance bancaire dans le cadre de la supervision consolidée du Groupe EdR Suisse.

EdR Suisse se doit, de manière régulière et formelle, de contrôler et de s'assurer du bon fonctionnement des systèmes mis en place au sein des entités constitutives du Groupe EdR Suisse, notamment au travers de la revue des rapports qui lui sont remontés.



Principes généraux en matière de gestion des risques

Le Groupe EdR Suisse – dans la droite ligne de la tradition et de la perspective de long terme qui fait sa force – est très sensible à la notion de responsabilité et au devoir de prévention qu'une telle idée implique. C'est la raison pour laquelle les différentes entités du Groupe EdR Suisse considèrent la maîtrise des risques comme une préoccupation quotidienne et de premier plan, et prennent, par conséquent, des mesures appropriées.

La notion de « gestion des risques » au sein du Groupe EdR Suisse est entendue comme l'identification, la mesure, l'évaluation et la gestion des risques auxquels sont exposées les diverses activités et entités. Dans cette perspective, les entités du Groupe EdR Suisse et leurs employés, à quelque niveau hiérarchique que ce soit, doivent exercer leurs activités dans le respect de principes fondamentaux.

En effet, il s'agit, en premier lieu, de se conformer strictement à l'ensemble des exigences légales, réglementaires et statutaires, internes, professionnelles et déontologiques qui sont applicables. Par conséquent, la Politique des risques du Groupe EdR Suisse vise à encadrer de manière très stricte le développement des diverses activités – notamment les opérations de marché et de crédit – en adéquation avec le niveau de tolérance aux risques du Groupe EdR Suisse. En outre, le Groupe EdR Suisse veille soigneusement à favoriser une structure financière liquide et dotée d'emplois offrant une cessibilité. Il maintient également une vigilance accrue et circonstanciée sur les questions opérationnelles relatives à son activité de gestion de patrimoine et d'asset management, dans le plus grand respect de ses clients, de ses employés, des règles et des législations.

Le dispositif de la gestion des risques s'articule comme suit :

- Le Conseil d'administration de EdR Suisse décide des éléments constitutifs de la gestion des risques et de la tolérance au risque du Groupe EdR Suisse en tenant compte des principes généraux et des recommandations faites par Edmond de Rothschild Holding S.A. pour l'ensemble du Groupe EdR. Le Conseil revoit chaque année le "concept-cadre" de gestion des risques qui intègre la Politique des risques, (notamment la tolérance au risque (« Risk Appetite ») et les pertes potentielles pouvant résulter de risques importants) et approuve les limites de la Banque et du Groupe EdR Suisse ;
- Le Comité d'audit et des risques de EdR Suisse surveille et évalue le fonctionnement de la gestion des risques. Il exerce un contrôle périodique sur les risques par l'examen des états préparés à intervalles réguliers ou à la demande par la Filière Risques ;
- Le Comité exécutif est responsable de la mise en place de procédures destinées à l'identification, l'évaluation, l'analyse et le contrôle de l'ensemble des risques pris par EdR Suisse et le Groupe EdR Suisse. Il veille, avec l'assistance du Comité des risques, d'une part, à l'application de la Politique des risques arrêtée par le Conseil d'administration et, d'autre part, à ce que toutes les informations importantes sur la situation de risques de EdR Suisse / Groupe EdR Suisse soient collectées, traitées et notifiées à son organe de haute direction et de surveillance ;
- Les Responsables des métiers, des fonctions et des départements des entités constitutives du Groupe EdR Suisse ont la charge d'anticiper, prévenir et de gérer les principaux événements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs inhérents à leurs activités et aux processus opérationnels qui les sous-tendent. Ils sont notamment responsables d'instaurer une culture de risque appropriée et de mettre en place les contrôles de premier niveau adéquat dans leurs activités ;
- Le Chief Risk Officer et les Responsables des Départements « Risques & Contrôles » et « Crédit » assurent la transposition des principes et des méthodes de gestion des risques dans les processus décisionnels et opérationnels. Ils contrôlent l'exposition aux risques et surveillent le respect des limites y relatives. Ils font rapport sur la situation de risques de EdR Suisse / Groupe EdR Suisse. La fonction Risques est exercée auprès des différentes entités du Groupe EdR Suisse et rend compte régulièrement de ses activités au Chief Risk Officer et aux Responsables des Départements « Risques & Contrôles » et « Crédit » de EdR Suisse, maison mère du Groupe EdR Suisse. Le Chief Risk Officer du Groupe EdR Suisse est nommé et révoqué par le Conseil sur préavis du Comité de nomination. Il est membre du Comité exécutif ;



-
- EdR Suisse et ses filiales sont un Groupe de Edmond de Rothschild Holding S.A. (ci-après « la Holding ») qui est la holding faîtière du Groupe Edmond de Rothschild (ci-après « Groupe EdR »). À ce titre, la Holding est soumise à la surveillance de la FINMA sur une base consolidée. Afin de satisfaire aux exigences de l'autorité de surveillance en matière de gestion et contrôle des risques du Groupe EdR, une Filière Risques a été constituée regroupant l'ensemble des responsables risques des entités du Groupe EdR et reportant au Group Chief Risk Officer. La Filière Risques couvre les fonctions suivantes : Risques financiers, Contrôle Interne, Crédits / Engagements, Relations Bancaires, Gestion du collatéral, RSSI / BCM, Risques Opérationnels. Une charte de fonctionnement de cette filière a été établie fixant certains principes directeurs, dont notamment la mission, les tâches et responsabilités, l'organisation ainsi que le processus de reporting régulier et ad hoc. Des échanges et une collaboration importante entre tous les acteurs de la filière animent celle-ci.

De fait, le dispositif de surveillance et l'organisation de contrôle mis en place dans l'ensemble du Groupe EdR Suisse bénéficient de ressources importantes tant du point de vue humain que technique et sont constamment adaptés à l'évolution réglementaire et à l'exigence des activités du Groupe EdR Suisse.



3.2. Risque de crédit : informations générales (Table 8 CRA)

POSITIONNEMENT DES CRÉDITS

CLIENTÈLE PRIVÉE

La Banque a pour objectif principal des activités de banque privée, de gestion de patrimoine et de banque dépositaire complétées par des activités définies stratégiquement comme annexes, telles que notamment le crédit, pour lequel la Banque offre à sa clientèle une gamme de prestations en matière de crédit collatéralisé.

Le crédit collatéralisé a pour vocation d'être un service financier visant à développer la relation globale avec la clientèle par le biais d'accroissement d'actifs financiers dans le cadre d'une stratégie de développement durable de la relation commerciale.

Le client doit, sauf exception, disposer d'actifs financiers déposés en les livres de la Banque et en lien avec les activités de banque privée.

Le client et les opérations faisant l'objet de demandes de financement doivent satisfaire aux exigences en matière légale et de compliance. Ces aspects constituent un préalable à toute entrée en matière pour une demande de crédit.

CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

La Banque exerce avec une clientèle institutionnelle d'une part, une activité de « Risk Management Advisory » (RMA) et d'autre part, une activité de contrepartie de l'activité pour l'« Overlay Management » (COM) gérée par Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.. La Banque accorde également au Luxembourg des crédits-pont, intégralement collatéralisés, à ce type de clientèle (OPCVM).

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La protection des actifs de la Banque et leur utilisation dans un but professionnel légitime constitue un aspect déterminant dans les décisions d'octroi, de suivi et de recouvrement des crédits et des engagements.

Par délégation du Conseil, le Comité exécutif de EdR Suisse s'assure de la bonne application de la Politique de crédit.

La Banque dispose :

- d'une organisation interne capable d'identifier, de mesurer, de prévenir et de gérer les risques de crédit en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur ;
- d'un système de reporting capable d'informer en tout temps sur le degré d'exposition de la Banque aux risques tels que définis dans la Politique de crédit ;
- d'un dispositif précis de délégation de compétences décroissant en fonction des volumes et des niveaux de risques.

Le dispositif de contrôle repose sur les composantes suivantes :

- une responsabilité première des métiers lors de la demande, de l'octroi et du suivi des crédits ;
- une méthodologie rigoureuse d'évaluation et de mesure des risques ;
- une application stricte des exigences légales locales et internationales en vigueur en matière de répartition des risques et d'exigence de fonds propres (ex : accords de Bâle) ;
- des règlements, des directives et des procédures précises ;
- des limites de compétence bien définies ;
- des processus décisionnels structurés ;
- des systèmes de gestion, de contrôle des risques et de reporting.



Principes généraux d'octroi et de surveillance des crédits & engagements

Les dispositions suivantes règlent l'octroi des crédits à la clientèle.

L'octroi de crédits et la prise d'engagements sont, en premier lieu, fonction de l'honorabilité et de la solvabilité du/des débiteurs(s) et/ou du/des garant(s). Pour les clients RMA et COM, cet aspect sera évalué sur la base d'états financiers récents.

Toute décision est prise sur base d'un dossier donnant tous les renseignements sur le débiteur, les garanties offertes, l'ensemble de ses engagements envers la Banque et le but de l'opération. De plus, ces crédits doivent être conformes aux critères bancaires usuels, notamment la répartition des risques, la sécurité et la rentabilité des fonds prêtés ou engagés.

Sauf exception, dans un cadre défini et décidé sur la base de délégations restreintes, les crédits ou engagements octroyés / acceptés par la Banque sont garantis par des sûretés éligibles, à savoir un actif auquel la Banque attribue une valeur d'emprunt selon ses normes.

Le taux d'intérêt applicable est le taux de référence en vigueur augmenté d'une marge permettant de rémunérer de manière adéquate les risques, notamment les risques de crédit et de liquidité ainsi que les fonds propres sous-jacents nécessaires.

Activités crédits

Les activités de crédit de la Banque pour le compte de sa clientèle, sont en ligne avec la tolérance fixée par le Conseil et avec son métier de gestion de patrimoine. Elles concernent essentiellement des opérations de financement à court et moyen terme, d'engagements conditionnels ou autres engagements sur instruments à terme et/ou dérivés. Par ailleurs, la Banque consent des prêts hypothécaires à ses clients pour autant qu'ils disposent parallèlement d'avoirs déposés en gestion auprès d'elle.



Tableau 4 – Exposition du risque crédit par zone géographique au 31 décembre 2017 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	Suisse ¹	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Caraïbes	Asie	Afrique	Total
Bilan / Créances:									
Liquidités	2'515'169	0	244	0	4'768'641	0	1	0	7'284'055
Créances sur les banques	974'277	21'296	93'600	126	797'713	98	11'217	157	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	79'082	2'858	9'694	0	728'720	0	0	0	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	417'504	38'142	131'480	28'282	2'375'051	348'896	189'755	137'549	3'666'659
Opérations de négoce	0	0	0	0	10'778	15	0	0	10'794
Immobilisations financières	96'853	23'267	274'848	23'657	660'058	731	12'473	14'781	1'106'668
Comptes de régularisation	58'322	123	1'647	819	126'452	413	2'013	291	190'081
Participations	773	0	0	0	51'199	0	0	0	51'972
Autres actifs	24'925	0	190	0	23'726	61	31	0	48'933
Total	4'166'906	85'685	511'703	52'884	9'542'337	350'215	215'491	152'778	15'077'999
Hors Bilan									
Engagements conditionnels	42'041	663	1'813	6'498	122'886	6'252	14'150	14'114	208'419
Engagements irrévocables	5'004	0	0	0	57'062	0	0	0	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	5'525	1'783	4'557	0	5'875	10'984	39'330	847	68'901
Total	52'570	2'446	6'370	6'498	185'823	17'236	53'480	14'962	339'386
Total de la période de référence	4'219'476	88'131	518'073	59'382	9'728'161	367'451	268'971	167'739	15'417'385
Créances compromises	2'371	0	0	67	6'316	0	103	0	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	2'371	0	0	67	6'316	0	103	0	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	58	0	0	0	299	0	0	0	357

¹yc Liechtenstein



Tableau 5 – Segmentation du risque crédit au 31 décembre 2017 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	Segmentation du risque crédit - branches							
	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	7'284'055	0	0	0	0	0	0	7'284'055
Créances sur les banques	0	1'050	1'897'434	0	0	0	0	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	523'709	64'599	109'988	122'057	0	0	0	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	21'944	7'988	216'181	1'455'725	1'963'599	0	1'223	3'666'659
Opérations de négoce	0	0	0	0	0	10'794	0	10'794
Immobilisations financières	349'132	79'898	114'437	421'109	0	142'092	0	1'106'668
Comptes de régularisation	4'429	537	14'104	50'323	2'779	0	117'908	190'081
Participations	0	0	0	0	0	51'972	0	51'972
Autres actifs	1'614	2'182	16'211	7'289	154	0	21'483	48'933
Total	8'184'884	156'254	2'368'355	2'056'502	1'966'532	204'858	140'615	15'077'999
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	1'158	4'046	5'262	83'713	113'912	0	328	208'419
Engagements irrévocables	0	0	5'004	57'062	0	0	0	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	176	0	55	2'652	65'217	0	801	68'901
Total	1'334	4'046	10'321	143'427	179'129	0	1'129	339'386
Total de la période de référence	8'186'218	160'300	2'378'676	2'199'929	2'145'661	204'858	141'743	15'417'385
Créances compromises	0	0	0	0	8'857	0	0	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	0	0	0	0	8'857	0	0	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	0	0	0	0	357	0	0	357

Le Groupe distingue sept segments risque qui dépendent du type de contrepartie, du type d'activité principal du client. Les expositions aux contreparties bancaires représentent 70% de l'exposition totale au 31 décembre 2017, en grande partie sous forme de liquidités auprès de la Banque Nationale Suisse et la Banque Centrale du Luxembourg. Le reste des expositions est principalement octroyée à des entreprises et des particuliers (Retail) sous forme de financements hypothécaires ou de crédits lombards.



Tableau 6 – Répartition des expositions par échéances résiduelles au 31 décembre 2017

(Table 11 CRB) en milliers de CHF

	à vue	Dénonçables	Total				Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Bilan / Créances:							
Liquidités	7'284'055						7'284'055
Créances sur les banques	1'227'311	0	623'822	47'351	0	0	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	810'378	9'976	0	0	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	12'650	1'240'740	789'156	760'057	709'328	154'728	3'666'659
Opérations de négoce	10'794						10'794
Immobilisations financières	142'252	0	69'622	167'781	659'796	67'217	1'106'668
Comptes de régularisation	167'943	0	15'968	6'170	0	0	190'081
Participations	51'972	0	0	0	0	0	51'972
Autres actifs	48'051	0	879	3	0	0	48'933
Total	8'945'027	1'240'740	2'309'824	991'338	1'369'123	221'945	15'077'999
Hors Bilan							
Engagements conditionnels	13'323	24'096	91'584	53'560	19'205	6'651	208'419
Engagements irrévocables	0	0	0	0	57'062	5'004	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	0	68'901	0	0	0	0	68'901
Total	13'323	92'997	91'584	53'560	76'267	11'655	339'386
Total de la période de référence	8'958'350	1'333'737	2'401'409	1'044'898	1'445'390	233'600	15'417'385
Créances compromises	8'857	0	0	0	0	0	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	8'857	0	0	0	0	0	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	357	0	0	0	0	0	357

Les expositions du Groupe qui n'ont pas d'échéance s'élève à 64% du total. Il comprend notamment les liquidités auprès de la Banque Nationale Suisse, de la Banque Centrale du Luxembourg et d'une partie des limites de crédit. Les créances hypothécaires sont des prêts à taux fixe, ils ont des échéances pour le renouvellement des conditions du taux d'intérêt. Ces prêts seront en grande partie reconduits à la date d'échéance de taux sur la base de nouvelles conditions de taux.



Tableau 7 – Risque de crédit : qualité de crédit des actifs au 31 décembre 2017 (Table 9 CR1) en milliers de CHF

		a	b	c	D
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	22'980	6'371'356	8'857	6'385'479
2	Titres de dette		964'798		964'798
3	Expositions hors bilan		411'424		411'424
4	TOTAL Période de référence	22'980	7'747'578	8'857	7'761'701

Les corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés.

Tableau 8 – Risque de crédit : changement dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut au 31 décembre 2017 (Table 10 CR2) en milliers de CHF

	a	
1	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2016	8'139
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	14'841
3	Positions retirées du statut « en défaut »	
4	Montants amortis	
5	Autres changements (+/-)	
6	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2017	22'980

L'augmentation du montant brut des créances compromises provient de plusieurs dossiers présentant des intérêts et/ou des amortissements impayés depuis plus de 90 jours.



Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque (Table 12 CRC)

La Banque cherche à obtenir une couverture adéquate par des sûretés. Les types de sûretés reconnus sont définis. Ils incluent :

- les gages mobiliers (principalement les liquidités, les dossiers titres, les délégations de contrat d'assurance-vie) ;
- les gages immobiliers (des titres hypothécaires sur des objets immobiliers principalement résidentiels) ;
- les garanties (principalement des cautionnements et garanties bancaires).

Pour les sûretés reconnues par la Banque, l'évaluation se base sur le principe de valeur de marché, à une fréquence adaptée au type de sûreté. L'évaluation des gages mobiliers et immobiliers ainsi que des délégations de contrat d'assurance vie est détaillée ci-après :

- L'évaluation des portefeuilles de titres et d'autres valeurs mobilières portés en garantie de crédits lombards est quotidienne. Les taux d'avance sont définis en fonction de la nature (actions, titre de créance, part de fonds, placement fiduciaire, métaux précieux, produit structuré), du pays de domicile, du risque de change, et de la liquidité du titre, du risque de défaut de la contrepartie et de la durée résiduelle pour les titres de créance, ainsi que de la diversification du portefeuille ;
- L'évaluation des objets immobiliers portés en garantie est assurée par des moyens appropriés à la nature des objets : des modèles sont utilisés pour les villas et appartements de type standard situés en Suisse et une expertise externe pour les objets particuliers, tels qu'immeubles résidentiels de luxe ou situés à l'étranger ainsi qu'objets de rendement. La fréquence de réévaluation dépend du type d'objet, de même que les taux d'avance standard pour les créances couvertes par ces sûretés.



Tableau 9 – Risque de crédit : atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2017 (Table 11 CRB)

en milliers de CHF

	couverts par des sûretés financières reconnues ou REPOS	couverts par des garanties et des dérivés de crédit	caution de base couvert	Autres	Non couverts	Total
Bilan / Créances:						
Liquidités	0	0	0	0	7'284'055	7'284'055
Créances sur les banques	565'785	0	0	0	1'332'699	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	820'344	0	0	0	10	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	2'302'369	62'856	625'397	168'376	507'660	3'666'659
Opérations de négoce	0	0	0	0	10'794	10'794
Immobilisations financières	0	0	0	0	1'106'668	1'106'668
Comptes de régularisation	4'472	0	284	143	185'181	190'081
Participations	0	0	0	0	51'972	51'972
Autres actifs	0	0	0	0	48'933	48'933
Total	3'692'969	62'856	625'681	168'520	10'527'973	15'077'999
Hors Bilan						
Engagements conditionnels	187'704	4	0	598	20'112	208'419
Engagements irrévocables	0	0	0	0	62'066	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	52'744	0	0	200	15'957	68'901
Total	240'448	4	0	798	98'136	339'386
Total de la période de référence	3'933'417	62'860	625'681	169'318	10'626'108	15'417'385
Créances compromises	0	0	0	0	8'857	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	0	0	0	0	8'857	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	0	0	0	0	357	357

Tableau 10 – Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque au 31 décembre 2017 (Table 13 CR3)

en milliers de CHF

	a	b	c	d	e
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières	Positions couvertes par des garanties financières : montant effectivement couvert
Prêts (sans les titres de dette)	1'528'925	4'856'554	4'400'668	62'856	62'856
Titres de dette	964'798	0	0	0	0
Opérations hors bilan	157'325	254'099	246'213	8	8
TOTAL	2'651'048	5'110'653	4'646'881	62'864	62'864
Dont en défaut	8'857	14'123	0	0	0



Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard (Table 14 CRD)

La FINMA définit les pondérations-risques à appliquer aux expositions traitées selon l'approche standard internationale par type de contrepartie (OFR, annexe 2). Dans ce contexte, elle autorise l'utilisation de notations externes à condition que (OFR, art. 64) :

- les notations soient réalisées par une agence de notation reconnue par la FINMA ;
- les notations externes soient appliquées de manière cohérente par la Banque selon un concept précis et spécifique ;
- lorsque la Banque pondère les positions d'une catégorie avec les notations externes, l'ensemble des positions de cette catégorie doit en principe être pondéré au moyen des notations externes.

S'agissant du calcul des pondérations-risque selon les notations externes, le Groupe EdR Suisse se base sur les agences de notations suivantes :

- Moody's ;
- Standard & Poor's, et ;
- Fitch.

Pour les banques et négociants en valeurs mobilières, le Groupe EdR Suisse utilise la notation « Long Term issuer » alors que pour les émissions de titres obligataires, il s'agit de la notation propre à l'émission. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classe « sans notation ») est appliquée.

Lorsque pour une position, il existe deux ou plusieurs notations impliquant des pondérations-risque différentes, les deux pondérations-risque les plus basses sont conservées et la pondération est choisie sur la valeur la plus élevée de ces deux. Le Groupe EdR Suisse utilise en outre les tables de correspondance (*mapping*) entre les classes de notes de crédit et les pondérations-risques d'après les normes minimales de Bâle publiées par la FINMA.



Tableau 11 – Risque de crédit : classe de notation au 31 décembre 2017 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	1	2	3	4	5	6	7 / 8 / 9	No Rating	Total
Bilan / Créances:									
Liquidités	0	535'880	0	0	0	0	0	6'748'176	7'284'055
Créances sur les banques	538'662	165'407	722'796	996	4'266	0	113	466'243	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	192'220	462'316	48'787	0	0	218	116'813	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	0	0	0	0	0	0	0	2'902'848	2'902'848
Opérations de négoce	0	0	0	0	0	0	0	10'794	10'794
Immobilisations financières	143'275	121'218	231'904	352'526	80'012	8'254	0	169'479	1'106'668
Comptes de régularisation	1'099	856	2'027	5'522	1'989	363	0	178'223	190'081
Participations	0	0	0	0	0	0	0	51'972	51'972
Autres actifs	0	212	15'206	176	270	0	0	33'068	48'933
Total	683'036	1'015'793	1'434'249	408'007	86'538	8'617	332	11'441'427	15'077'999
Hors Bilan									
Engagements conditionnels	0	0	0	0	0	0	0	208'419	208'419
Engagements irrévocables	0	0	0	0	0	0	0	62'066	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	0	0	0	0	0	0	0	68'901	68'901
Total	0	0	0	0	0	0	0	339'386	339'386
Total de la période de référence	683'036	1'015'793	1'434'249	408'007	86'538	8'617	332	11'780'812	15'417'385
Créances compromises	0	0	0	0	0	0	0	8'857	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	0	0	0	0	0	0	0	8'857	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	0	0	0	0	0	0	0	357	357



Tableau 12 – Risque de crédit : exposition au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard au 31 décembre 2017 (Table 15 CR4) en milliers de CHF

	Catégories de positions	a		b		c		d		e		f	
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA		Densité RWA					
		Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	Densité RWA						
1	Gouvernements centraux et banques centrales	355'088	0	355'088	0	147'764	42%						
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	2'861'632	11'294	1'682'818	5'822	357'212	21%						
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	83'674	8'008	83'674	4'004	7'453	9%						
4	Entreprises	1'131'506	172'253	651'088	62'497	562'664	79%						
5	Retail	3'016'689	218'740	958'890	24'783	598'115	61%						
6	Titres de participations	204'861	0	204'861	0	300'494	147%						
7	Autres positions	7'424'551	1'129	7'424'551	1'129	141'625	2%						
8	TOTAL	15'078'002	411'424	11'360'972	98'235	2'115'328	18%						

Le taux moyen de Risk Weighted Assets est à un niveau faible de 18%, porté par une forte proportion de liquidités placées en Banque centrale (98% de la catégorie « Autres positions »), du collatéral de bonne qualité en atténuation des opérations de Crédit Lombard pour la clientèle. Les expositions avec les institutions financières sont principalement atténuées par des paniers de titres éligibles en Banque Centrale pour les opérations de reverse repos.



Tableau 13 – Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard au 31 décembre 2017 (Table 16 CR5) en milliers de CHF ¹

Catégories de positions / pondérations-risques	a	c	d	e	f	g	h	j
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	78'386	13'150	0	236'834	0	26'717	0	355'088
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	41'043	1'556'557	0	90'611	0	98	332	1'688'640
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	61'188	22'943	0	1'365	0	2'182	0	87'678
4 Entreprises	3'423	77'396	0	179'838	0	444'253	8'675	713'586
5 Retail	3'850	0	570'901	0	44'829	362'924	1'169	983'673
6 Titres de participation	0	0	0	0	0	13'595	191'266	204'861
7 Autres positions	7'284'055	0	0	0	0	141'625	0	7'425'680
8 TOTAL	7'471'945	1'670'046	570'901	508'648	44'829	991'395	201'443	11'459'207
9 Dont créances couvertes par gage immobilier	0	0	570'901	0	29'907	21'848	0	622'656
10 Dont créances en souffrance	0	0	10'000	608	450	3'000	25	14'084

¹ Les colonnes b et i ne sont pas utilisées par le Groupe



Risque de crédit contrepartie: indications générales (Table 23 CCRA)

Le risque de contrepartie est notamment matérialisé par les opérations dérivés OTC traitées avec nos contreparties bancaires, les dépôts interbancaires, les soldes en compte courant, les garanties reçues ainsi que les opérations de reverse repo. Ces positions font l'objet d'un suivi et contrôle, régis par la politique des risques et des directives internes en termes d'éligibilité des contreparties, de fixation des limites et de surveillance des contreparties.

Les limites sont définies en tenant compte de différents facteurs de risque dont les risques : financiers, de réputation, de pays et de solvabilité. Une fois l'analyse effectuée, une proposition de limites est envoyée aux Comités exécutifs et au Conseil pour approbation. Une fois les limites approuvées, celle-ci font l'objet d'un suivi journalier et d'une adaptation en conséquence, en cas de dépréciation de la situation financière de la contrepartie. En ce qui concerne l'exposition envers les contreparties centrales, le Groupe EdR Suisse de par sa filiale luxembourgeoise est uniquement exposé sur Eurex Clearing AG dans le cadre des activités de reverse repo.

Des opérations de mise en pension et des swaps de devises sont les principaux instruments financiers utilisés dans le cadre d'une gestion prudente de la trésorerie du Groupe.

S'agissant des portefeuilles d'investissement pour compte propre, des limites sont fixées par le Conseil de EdR Suisse en montant, au sens du montant maximal de risque (valeur de marché / valeur d'acquisition pour les titres détenus jusqu'à l'échéance) que le Groupe EdR Suisse accepte de prendre, et par typologie d'investissement (papiers monétaires, titres de créances détenus jusqu'à l'échéance, titres de créances à la valeur la plus basse et Private Equity).

Le contrôle du respect des limites afférentes à ces portefeuilles d'investissement et la surveillance des critères qualitatifs des titres détenus sont du ressort d'une fonction de gestion des risques et/ou de contrôle interne indépendante au sein des entités du Groupe EdR Suisse. Le résultat de ces contrôles est transmis sur base régulière au Comité des risques de EdR Suisse.

NORMES INTERNES ET OUTILS D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Le Groupe met en œuvre sa politique de risques qui traite toutes les typologies de risques : Stratégique, Liquidité, Marché, Crédit, Pays, Opérationnel, Compliance, Juridique, Réputation. Une partie de cette politique est consacrée à la gestion des risques de contreparties, des dispositifs de contrôles et des mesures de surveillance.

En termes d'approbation et de surveillance des contreparties, une directive interne Groupe EdR Suisse est également mise en place traitant du processus de sélection, d'approbation et de revue des contreparties, des allocations et suivi des limites (contrôle journalier) ainsi que du rapport sur les expositions bancaires nettes du Groupe EdR Suisse.

En termes de reverse repo, le Groupe EdR Suisse ne travaille qu'avec des contreparties agréées, préalablement analysées puis approuvées par les Comités exécutifs. Ces activités sont encadrées par un contrat Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Sans contrat GMRA, le Groupe n'autorise aucune transaction de ce type.

Dans le cadre des opérations OTC, le Groupe ne travaille qu'avec des contreparties agréées avec lesquelles un contrat ISDA et Credit Support Annex (CSA) a été signé au préalable. L'exposition de risque de crédit de contrepartie peut ainsi être atténuée en tenant compte des accords de netting, stipulés dans le contrat, ainsi que des appels de marge effectués de façon journalière.

Une note interne sur la méthodologie du calcul d'expositions, dans le cadre de la mesure du risque de contreparties, a été établie par le département Risques & Contrôle de la Banque. Cette note définit la base du modèle interne pour le calcul de l'exposition sur les contreparties bancaires, afin de calculer l'exposition à travers la majoration (add-on) et la prise en compte des valeurs de remplacement.



Les contreparties agréées par le Groupe font également l'objet d'un suivi régulier en termes de variations de rating, de réputation, de sanctions internationales, de litiges juridiques et d'analyses de crédit. En cas de doute ou de dépréciation de l'image, de la solvabilité ou des problèmes opérationnels récurrents, le Groupe prend les mesures de précaution adéquates.

EXPOSITIONS DE TYPE WRONG-WAY

Les mesures d'atténuation du risque de type wrong-way, appliquées par le Groupe, résident notamment sur la diversification des contreparties et le suivi journalier des facteurs macroéconomiques pouvant impacter l'exposition avec les contreparties concernées.

IMPACT DANS LE CAS D'UNE BAISSSE DE RATING

Les entités du Groupe EdR Suisse ne bénéficient pas de rating public. L'impact subi en cas d'une éventuelle baisse de rating n'est donc pas applicable.

Tableau 14 – Risque de crédit : pondérations-risque réglementaire au 31 décembre 2017 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	7'284'055	0	0	0	0	0	0	7'284'055
Créances sur les banques	565'785	1'310'391	0	22'096	0	98	113	1'898'484
Créances résultant d'opérations de financement de titres	716'928	103'195	0	13	0	0	218	820'354
Créances sur la clientèle et créances hypothécaire	2'478'019	61'775	570'617	1'081	38'960	515'404	803	3'666'659
Opérations de négoce	0	0	0	0	0	0	10'794	10'794
Immobilisations financières	137'390	161'502	0	474'098	0	196'928	136'751	1'106'668
Comptes de régularisation	5'186	13'128	284	5'376	283	165'459	364	190'081
Participations	0	0	0	0	0	0	51'972	51'972
Autres actifs	1'614	15'944	0	270	0	31'105	0	48'933
Total	11'188'976	1'665'934	570'901	502'934	39'243	908'995	201'015	15'077'999
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	188'207	4'112	0	710	2'023	12'942	424	208'419
Engagements irrévocables	0	0	0	5'004	0	57'062	0	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	52'944	0	0	0	3'562	12'395	0	68'901
Total	241'151	4'112	0	5'714	5'585	82'399	424	339'386
Total de la période de référence	11'430'127	1'670'046	570'901	508'648	44'829	991'395	201'439	15'417'385
Créances compromises	0	0	0	0	0	8'857	0	8'857
Corrections de valeur pour des positions compromises	0	0	0	0	0	8'857	0	8'857
Positions amortis dans l'année commerciale	0	0	0	0	0	357	0	357



Tableau 15 – Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard au 31 décembre 2017 (Table 26 CCR3) en milliers de CHF ¹

		a	c	d	e	f	g	h	i
Catégories de positions / pondérations-risque		0%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit
1	Gouvernements centraux et banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	0	77'960	31'198	0	1'160	115	0	110'433
3	Corporations de droit public et banques multilatérales de développement	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Entreprises	0	0	0	0	24'738	12	0	24'750
5	Retail	0	0	0	2'451	20'676	0	670	23'797
6	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Autres positions	0	0	0	0	327	0	0	327
9	TOTAL	0	77'960	31'198	2'451	46'901	127	670	159'308

¹ La colonne b n'est pas utilisée par le Groupe

L'exposition au risque de crédit de contrepartie déterminée selon l'approche standard consiste en des instruments dérivés

Tableau 16 – Risque de crédit de contrepartie: analyses par approche au 31 décembre 2017 (Table 24 CCR1) en milliers de CHF ²

		a	b	d	e	f
		Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Valeur alpha utilisée pour déterminer les EAD réglementaires	EAD post-CRM	RWA
1	AS-CCR (pour les dérivés)	88'296	151'181	1	239'477	80'356
4	Approche globale d'atténuation des risques (pour SFTs)	0	0	0	0	0
6	TOTAL	0	0	0	0	80'356

² L'exposition des dérivés au 31 décembre 2017 est déterminée selon la méthode de la valeur de marché. Les lignes et colonnes des méthodes non utilisées par le Groupe ont été supprimées.

**Tableau 17 – Risque de crédit de contrepartie: ajustements des évaluations des positions de crédit (CVA) à charge des fonds propres au 31 décembre 2017 (Table 25 CCR2) en milliers de CHF**

		a	b
		EAD après CRM	RWA
	Total des positions soumises à l'exigence en fonds propres advanced CVA	0	0
1	Composante VAR (y compris le multiplicateur de 3)	0	0
2	Composante VAR dite de « stress » (y compris le multiplicateur de 3)	0	0
3	Total relatif aux positions soumises à l'exigence en fonds propres CVA « standard »	141'988	24'229
4	Total des positions soumises à l'exigence de fonds propres CVA	141'988	24'229

Tableau 18 – Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie au 31 décembre 2017 (Table 28 CCR5) en milliers de CHF

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités		62'361		22'239		
Créances sur la Confédération						
Créances sur les autres Etats		96				
Créances sur des agences gouvernementales		98				
Obligations d'entreprises		2'873				
Titres de participation		12'256				
Autres sûretés		10'382				
TOTAL		88'066		22'239		

Tableau 19 – Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales au 31 décembre 2017 (Table 31 CCR8) en milliers de CHF

		a	b
		Exposition en cas de défaut (EAD)	Actifs pondérés par le risque (RWA)
1	Positions envers des QCCPs (total)	4'226'100	0
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	0	0
3	Dont dérivés OTC	0	0
4	Dont dérivés traités en bourse	0	0
5	Dont SFTs	0	0
6	Dont netting sets, lorsqu'un netting « inter-produits » est admis	0	0

L'exposition envers les contreparties centrales, le Groupe EdR Suisse de par sa filiale luxembourgeoise est uniquement exposé sur Eurex Clearing AG dans le cadre des activités de reverse repo.



3.3. Risque de marché : indications générales (Table 37 MRA)

Stratégie des différentes activités de la banque portant des risques de marché et des risques de taux

Le Groupe EdR Suisse distingue trois catégories de risque de marché :

le risque de change et métaux précieux, résultant d'une évolution défavorable du cours de change d'une devise / métaux précieux et affectant le Groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan libellés en devises autres que la devise du capital ;

le risque sur le négoce de valeurs mobilières, lié à l'évolution défavorable de la valeur des titres figurant dans le portefeuille de titres et dérivés du Groupe EdR Suisse ;

le risque de taux d'intérêt est le risque de perte qui résulte d'un mouvement défavorable des taux d'intérêt affectant le Groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan portant sur des taux et des référentiels de taux d'intérêt non congruents.

Le Groupe EdR Suisse est très faiblement exposé au risque de marché, à l'exception du risque de taux d'intérêt pour lequel l'exposition au risque du Groupe EdR Suisse et de EdR Suisse est considérée moyenne (en raison de ces portefeuilles d'investissement sans refinancement concordant). En effet, ses entités bancaires sont peu actives en matière de négoce pour compte propre et réalisent une grande partie de leurs opérations de marché pour le compte de la clientèle.

Risque de change et métaux précieux :

La Politique de gestion du risque de change du Groupe EdR Suisse n'autorise au sein des entités que de faibles positions pour propre compte, souvent réduites à des opérations au comptant (spot) ou opérations à terme (out right) et à des swaps cambistes (FX swaps). La trésorerie au sein des entités n'a pas pour politique de prendre des positions de change par transformation des devises. Par ailleurs, les activités d'achats et de ventes d'options sur devises pour compte propre ne sont autorisées que dans un cadre limité.

Il en est de même pour la question des métaux précieux, les banques du Groupe EdR Suisse effectuant principalement leurs opérations pour le compte de la clientèle ; elles peuvent cependant être amenées à détenir pour compte propre des positions sur ces métaux.

Risque sur le négoce en valeurs mobilières :

Concernant les risques sur le négoce en valeurs mobilières, les entités du Groupe EdR Suisse sont également peu actives en matière de négoce pour compte propre de valeurs mobilières et peuvent être autorisées à investir une faible partie de leurs fonds propres dans des valeurs faisant l'objet de critères d'éligibilité élevés.

Risque de taux d'intérêt :

En ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, le Groupe EdR Suisse privilégie le respect de ses engagements vis-à-vis de sa clientèle au détriment de la maximisation de sa marge d'intérêts. Le Groupe EdR Suisse accepte toutefois la transformation d'échéances par la constitution de portefeuilles d'investissement et par son activité de crédits à la clientèle. Le risque de taux d'intérêt est analysé de manière scindée entre les positions impactant le résultat de EdR Suisse et celles impactant uniquement la valeur économique des fonds propres. La Banque ne fait pas d'hypothèses relatives aux remboursements anticipés de prêt.



Les activités de gestion structurelle du bilan de la Banque

Dans le cadre de l'utilisation de son bilan, la Banque dispose de deux activités principales génératrices de risques de taux :

Des investissements dans des portefeuilles obligataires diversifiés à moyen terme.

Une activité de crédits, dont des crédits hypothécaires qui s'inscrit dans la gamme des services que se doit de proposer une banque privée à ses clients.

Tableau 20 – Risques de marché: exigence minimales de fonds propres sous l'approche standard au 31 décembre 2017 (Table 39 MR1) en milliers de CHF

		a
		RWA
Produits outright		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	14'088
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	1'375
3	Risque de change	374'998
4	Risque sur matières premières	44'462
Options		
5	Procédure simple	0
6	Procédure delta-plus	0
7	Procédure par scénarios	0
8	Titrisations	0
9	TOTAL	434'922



Structure organisationnelle et dispositif de contrôles du risque de marché et du risque de taux (Table 44 IRR)

Le Groupe EdR Suisse dispose de systèmes de limitation et de procédures de contrôle permanent propres aux activités de marché contribuant à réduire notablement les risques. Dans cette perspective, les limites Groupe EdR Suisse accordées aux principales entités opérationnelles sont modestes et leurs utilisations font l'objet d'un suivi mensuel.

Des limites locales sont également accordées aux opérateurs dans les limites fixées par le Groupe EdR Suisse et leurs utilisations font l'objet d'un suivi permanent au sein des entités.

En outre, afin de contrôler les risques de change et métaux précieux ainsi que le portefeuille de négoce le Groupe EdR Suisse dispose de systèmes de suivi rigoureux et propres à chaque entité. Les expositions des principales entités opérationnelles sont reportées et suivies sur base mensuelle par le Groupe EdR Suisse.

Afin d'assurer la gestion structurelle du bilan et d'optimiser le rendement, le Groupe EdR Suisse a créé des organes spécialisés dont l'expertise permet un contrôle adéquat du risque de liquidité, de taux d'intérêt, de change / métaux et sur les portefeuilles d'investissement. En effet, les principales entités du Groupe EdR Suisse disposent de Comités de Gestion actif-passif (également appelés « ALM » pour Asset & Liability Management) qui assurent le suivi des positions effectué à l'aide d'outils informatiques spécialement conçus à cet effet et un Comité ALM Groupe EdR qui définit les grandes lignes stratégiques de gestion ALM au sein du Groupe EdR.

D'une manière générale pour chaque entité bancaire du Groupe EdR Suisse, une évaluation et un suivi réguliers des positions et des échéances de taux d'intérêt sont effectués à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques et/ou de contrôle interne. Le Comité exécutif de EdR Suisse reçoit de la Filière Risques sur base trimestrielle, le résultat de différents tests d'endurance visant à :

- > simuler par entité bancaire l'impact d'une variation importante des cours de change et métaux précieux sur les limites «overnight» (ou sur les positions effectives si elles sont supérieures).
- > simuler par entité bancaire l'impact d'une variation importante des paramètres de marché sur les limites «overnight » (ou sur les positions effectives si elles sont supérieures) des portefeuilles de titres de participation et de parts de placement collectif de capitaux destinés au négoce.
- > simuler par entité bancaire l'impact d'une variation de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur du patrimoine par rapport aux fonds propres.

En se basant sur sa tolérance au risque, le Conseil de EdR Suisse revoit et approuve annuellement les limites Groupe EdR Suisse suivantes allouées sur les principales entités opérationnelles.

1. Risque de change et métaux précieux (négoce) ;
2. Risque de taux d'intérêt ;
3. Négoce en valeurs mobilières.

Les expositions des principales entités opérationnelles sont reportées et suivies sur base trimestrielle par le Comité ALM de EdR Suisse et le Comité exécutif de EdR Suisse.



La mise en œuvre de la politique des risques consiste en une surveillance régulière en première et deuxième ligne de défense de chaque facteur de risque (marché, change et métaux précieux, taux) ainsi que du respect des limites accordées.

Un processus d'escalation en local et au niveau du Groupe de tout dépassement de limite dès leur constatation.

Une surveillance mensuelle par le Groupe au travers d'un reporting formalisé des limites locale et des limites Groupe.

Politique en matière de couverture du risque de taux, principe de couverture.

De manière générale, le risque se doit de préexister à la mise en place de la couverture appropriée afin de respecter les limites et la tolérance aux risques définies par le Conseil. Il y a trois cas possible :

Cas possibles de non-couverture du risque de taux :

Crédits / prêts intragroupe à taux variable dont la référence est inférieure à une année.

Décision de la trésorerie d'intégrer le risque généré dans les limites de risque de taux accordées par le Conseil.

Cas d'une ligne unitaire de crédit / prêt intragroupe taille du risque à couvrir supérieure à CHF 5 millions :

Le « single hedge » est préféré au « macro hedge » (couverture d'un portefeuille de crédits / prêts intragroupe) dès lors que la taille du risque à couvrir atteint l'équivalent de CHF 5 millions.

Importance de matcher les caractéristiques du crédit / prêt intragroupe sous-jacent : maturité, périodicité des flux.

Dans le respect des règles IAS et suisses, une approche en couverture partielle peut être décidée dans le cas de « single hedge ». Par couverture partielle on entend une couverture du risque de taux engendré par un crédit / prêt intragroupe sur une maturité inférieure à celle du dit crédit / prêt intragroupe ou pour un montant inférieur au dit crédit / prêt intragroupe, le reliquat étant intégré aux limites de risques de taux accordées par le Conseil d'Administration. Cette approche doit être systématiquement clairement documentée dès la mise en place de la couverture à des fins de piste d'audit.

Approche en « macro-hedge » lorsque la taille du risque à couvrir est inférieure à CHF 5 millions :

Le « macro hedge » est préféré au « single hedge » dès lors que la taille unitaire des crédits / prêts intragroupe formant le risque à couvrir est inférieure à l'équivalent de CHF 5 millions.

Seuls des crédits / prêts intragroupe ayant des caractéristiques similaires peuvent faire l'objet d'un macro hedge. Par caractéristiques similaires on entend plus précisément :

Devise identique

Maturités comprise dans un spread de +/- 6 mois par rapport à la maturité de l'instrument utilisé pour la couverture.

Seules les opérations de couverture conclues avec des contreparties externes sous la forme d'instruments financiers dérivés sont éligibles. Les types d'instruments autorisés sont les suivants :

Court terme : FRAs ou OISs

Moyen – long terme : IRSs et options de taux (Caps, Floors et Collars) à l'achat et à la vente.

Un tableau de suivi des risques et couvertures associées est tenu à jour au niveau de la trésorerie et communiqué pour suivi à la finance. Ce tableau est revu et commenté à l'occasion des comités ALMs locaux et du comité ALM Groupe.



Exposition au risque de taux

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés concernées du Groupe EdR Suisse, d'une fonction indépendante de gestion des risques. Dans ce contexte, au 31 décembre 2017, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 100 points de base aurait un impact, toutes devises confondues, de CHF 27.3 millions (2.47%) sur la valeur intrinsèque des fonds propres du Groupe EdR Suisse (2.45% au 31 décembre 2016).

Tableau 21 – Risques de taux d'intérêts dans le portefeuille de banque au 31 décembre 2017

(Table 44 IRR) en milliers de CHF

	CHF	USD	EUR	GBP	Autres	Total
Fin de la période de référence						
Augmentation (+) / diminution (-) des taux d'intérêt						
+100 points de base	-7'995	-7'238	-11'934		189	-26'978
-100 points de base	8'619	6'201	12'370		-186	27'004



3.4. Risque de liquidité : indications générales (Table 48 LIQ1)

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de satisfaire à ses besoins en flux de trésorerie et en sûretés, présents et futurs, attendus et inattendus, sans nuire à ses opérations journalières ou à sa situation financière. Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la fortune ou de la marge d'intérêt nette du Groupe à une évolution défavorable des taux d'intérêts du marché.

La Banque et ses filiales adoptent une attitude prudente dans la gestion de leur trésorerie tant du point de vue qualitatif – choix des contreparties – que dans la durée des dépôts qu'elles effectuent en privilégiant des flux de liquidités quotidiens et/ou à court terme. Elles privilégient le respect de leurs engagements vis-à-vis de la clientèle, tant en situation normale que de stress, et recherchent la concordance, tant sur la durée que sur l'échéance, de leurs ressources et de leurs emplois. Par ailleurs, la Banque et le Groupe veillent scrupuleusement au respect des ratios légaux actuels en matière de liquidités.

L'évaluation du risque de liquidité et des positions / échéances de taux d'intérêts s'effectuent en fonction de techniques modernes de gestion du bilan et à l'aide d'outils informatiques dédiés. Un Comité décisionnel – ALM (Asset & Liability Management) – définit et veille à la mise en œuvre des règles relatives à la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt, de change et du portefeuille d'investissement. Il a en outre pour mission d'optimiser la gestion de la trésorerie et d'assurer la gestion structurelle du bilan.

En outre, la gestion de la liquidité, pour des raisons d'efficacité, est centralisée essentiellement au niveau de ses principales entités :

le Groupe EdR (Suisse) S.A. centralise sa gestion auprès de sa maison mère EdR (Suisse) SA à Genève pour les filiales bancaires de son groupe à l'exception de Edmond de Rothschild (Europe), Luxembourg qui centralise, respectivement gère, les liquidités de son siège et de ses succursales. Certaines filiales bancaires doivent également maintenir en dehors du Groupe une partie de leur liquidité pour des raisons réglementaires locales.

Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le LCR moyen sur le dernier trimestre 2017 s'établit à 167.10%, en baisse de 9.5pts en moyenne sur l'année 2017. La baisse provient essentiellement de la réduction du montant d'actifs liquides (HQLA), en lien avec la hausse des créances clientèles et bancaires sur l'année. L'effet est partiellement compensé par une réduction des sorties nettes de trésorerie (effet combiné de la baisse des sorties de trésorerie sur la clientèle de clients commerciaux ou de gros essentiellement, et d'une hausse des entrées de trésorerie à moins de 30 jours provenant de la hausse des créances bancaires et clientèles).

Le HQLA à fin 2017 est composé d'environ 87% de cash placé en Banque Centrale, 9% d'opérations de prise en pension de titres liquides, et 4% de dettes obligataires Souveraines ou Corporate de haute qualité (pondération entre 0% et 20%). Les sorties de trésorerie proviennent à 97% des dépôts de la clientèle de Détail ou Commerciale, les entrées de trésorerie à fin d'année proviennent à 93% des créances à vue ou moins de 30 jours auprès d'Institutions financières.



Tableau 22 – LCR : informations relatives au ratio de liquidité à court terme au 31 décembre 2017

(Table 48 LIQ1) en milliers de CHF ¹

		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées						
		31.12.2017	31.12.2017	30.09.2017	30.09.2017	30.06.2017	30.06.2017	31.03.2017	31.03.2017
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7'750'143		8'257'200		8'444'857		9'183'866
B. Sortie de trésorerie									
2	Dépôts de détail	5'282'404	664'886	5'461'289	697'578	5'364'102	732'636	5'657'061	768'953
3	Dont dépôts stables	441'783	22'089	455'840	22'792	0	0	0	0
4	Dont dépôts moins stables	4'840'621	642'797	5'005'448	674'786	5'364'102	732'636	5'657'061	768'953
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	8'467'538	5'846'360	8'702'856	5'981'752	7'800'702	5'957'763	8'086'167	6'276'327
6	Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale								
7	Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	7'247'582	5'752'935	7'540'994	5'890'753	7'037'176	5'892'961	7'312'388	6'167'359
8	Dont titres de créances non garantis	1'094	1'094	1'338	1'338	67	67	41'171	41'171
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés								
10	Autres sorties de trésorerie	299'999	182'547	274'948	146'206	173'354	127'838	110'852	84'650
11	Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions								
13	Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	81'260	6'036	83'242	6'218	13'772	773	13'822	791
14	Autres engagements de financement contractuels								
15	Autres engagements de financement conditionnels	1'412'495	11'845	1'521'453	17'312	1'586'774	9'596	1'418'480	10'250
16	Somme des sorties de trésorerie		6'705'637		6'842'847		6'827'834		7'140'180
C. Entrées de trésorerie									
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	1'289'263	154'832	1'736'302	183'625	2'148'964	469'263	2'500'032	450'443
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'665'202	1'543'581	1'865'971	1'670'467	1'094'003	972'628	1'366'227	1'077'678
19	Autres entrées de trésorerie	392'179	392'179	382'768	382'768	371'366	371'366	410'402	410'402
20	Somme des entrées de trésorerie	3'346'643	2'090'592	3'985'042	2'236'860	3'614'334	1'813'257	4'276'661	1'938'523
Valeurs apurées									
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7'709'936		8'223'276		8'444'857		9'183'866
22	Somme nette des sorties de trésorerie		4'615'045		4'605'987		5'014'576		5'201'657
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		167.1%		178.5%		168.4%		176.6%



3.5. Risque opérationnel : indications générales (Table 43)

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que le Groupe est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs.

Par nature, les deux principaux métiers exercés par le Groupe, à savoir la Banque Privée et la Gestion d'Actifs, sont exposés de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, le Groupe a défini sa politique de gestion des risques opérationnels. Celle-ci comprend : i) les structures de la gestion des risques opérationnels, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting, ii) la définition des instruments d'identification, d'évaluation et de pilotage des risques opérationnels et de leur utilisation, iii) la détermination de la tolérance au risque en fonction des types pertinents de risques opérationnels essentiels, la fixation des valeurs-seuils et/ou des limites y relatives et la définition des stratégies et instruments d'atténuation des risques, iv) l'approche de la Banque destinée à identifier les risques inhérents (les risques avant prise en compte des contrôles) ainsi qu'à fixer et à surveiller les valeurs-seuils et/ou les limites pour les risques résiduels (les risques après prise en compte des contrôles), v) la définition et instauration de systèmes de production de rapports de risque et d'information du management (MIS) pour les risques opérationnels, vi) la définition d'une classification uniforme des risques opérationnels essentiels afin d'assurer la cohérence au niveau de l'identification des risques, de leur évaluation et de la fixation des objectifs au sein de la gestion des risques opérationnels.

La fonction Risques comprend une cellule dédiée aux risques opérationnels. Destinée à mettre en exergue les améliorations possibles du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne, elle a notamment pour mission :

- d'élaborer la méthodologie de gestion des risques opérationnels, en fonction notamment des éléments constitutifs de Bâle III, de la soumettre pour validation au Comité des Risques / Comité Exécutif et d'assurer sa mise en place / à jour ;
- de collecter les incidents opérationnels, de les analyser et d'apprécier les mesures visant à éviter leur survenance à l'avenir.

Cette cellule participe étroitement au dispositif du système de surveillance et de contrôle interne de la Banque et collabore étroitement avec le service de contrôle interne dans l'évaluation des contrôles mis en place, des plans d'actions à entreprendre afin d'atténuer les risques identifiés comme critiques et/ou élevés. L'équipe en place utilise un outil informatique performant dédié et déployé dans le Groupe. En outre, la cellule rend compte périodiquement au Comité des Risques et, lorsque les circonstances l'exigent, au Comité Exécutif.



Le Groupe EdR Suisse détermine les exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels en fonction de l'approche standard (article 93 OFR). Cette approche vise à répartir l'ensemble des activités de la Banque et des sociétés du Groupe EdR Suisse sur les segments d'affaires définis par la FINMA, à leur calculer la moyenne des 3 dernières années écoulées de revenus annuels bruts et à leur appliquer une pondération réglementaire (en milliers de CHF) :

Segments d'affaires	Pondération	Revenus bruts moyens (en milliers de CHF)	Fonds propres exigibles (en milliers de CHF)
Financement et conseil d'entreprises	18%	28'013	5'042
Négoce	18%	108'085	19'456
Affaires de la clientèle privée	12%	236'380	28'365
Affaires de la clientèle commerciale	15%	0	0
Trafic des paiements / règlement de titres	18%	1'669	301
Fonction d'agent	15%	0	0
Gestion de fortune institutionnelle	12%	164'724	19'767
Opérations de commissions sur titres	12%	89'318	10'718
		<i>Total 31 décembre 2017</i>	<i>83'649</i>
		<i>Total 31 décembre 2016</i>	<i>83'235</i>

Par ailleurs, en fonction de situations de crises retenues susceptibles de créer une rupture, totale ou partielle, des processus opérationnels, un plan et une organisation de continuité des activités ont été définis. Propres à la Banque et à ses filiales, l'infrastructure et les moyens techniques / humains déployés visent à permettre aux fonctions critiques de travailler en mode dégradé et de revenir à la normale. Eu égard aux objectifs de continuité arrêtés par la Banque et ses filiales en cas de sinistre ou d'événement majeur, le développement et les tests de leur plan respectif seront poursuivis au cours de l'exercice 2018.



ANNEXES

4.1. Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires

Tableau 23 – Composition des fonds propres pris en compte / réconciliation au 31 décembre 2017

(Table 1 CC2) en milliers de CHF ¹

Bilan publié	Selon clôture comptable	Réf. ²
Actifs		
Liquidités	7'284'055	
Créances sur les banques	1'920'723	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	820'341	
Créances sur la clientèle	3'349'432	
Créances hypothécaires	353'765	
Opérations de négoce	13'956	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	108'159	
Immobilisations financières	1'543'922	
Comptes de régularisation	192'340	
Participations	77'220	
Immobilisations corporelles	258'143	
Valeurs immatérielles	45'471	
Dont goodwill	45'121	a
Dont autres valeurs immatérielles	350	b
Autres actifs	50'099	
Total des actifs	16'017'626	
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	1'048'173	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'153'263	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	145'642	
Comptes de régularisation	265'660	
Autres passifs	65'591	
Provisions	44'599	
Dont impôts latents	16'952	
Total des fonds étrangers	14'722'928	
Fonds propres		
Réserve pour risques bancaires généraux	241'340	
Capital social	45'000	c
Dont reconnu en qualité de CET1	45'000	
Dont reconnu en qualité d'AT1		
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices (pertes) reportés et de la période concernée	1'003'258	
(Propres parts du capital)	-39'008	
Intérêts minoritaires	44'108	d
Dont reconnu en qualité de CET1	44'108	
Total des fonds propres	1'294'698	

¹ Une seule colonne est présentée, les cercles de consolidation sont identiques. Les lignes non utilisées ont été omises.² Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres réglementaires.


Tableau 24 – Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte au 31 décembre 2017 (Table 2 CC1) en milliers de CHF ¹

	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. ²	
Fonds propres de base durs (CET1)			
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	45'000	c
2	Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'187'913	
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	-58'370	
5	Intérêts minoritaires	44'108	d
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'218'651	
Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs			
7	Ajustements requis par une évaluation prudente	-8'500	
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	-45'121	a
9	Autres valeurs immatérielles (net des impôts latents comptabilisés), sans les droits de gestion hypothécaire (MSR)	-350	b
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	-22'626	
26b	Autres déductions	-38'802	
27	Déductions concernant l'AT1 excédant l'AT1 disponible		
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	-115'399	
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'103'252	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)			
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements	0	
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1	0	
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	0	
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	1'103'252	
Fonds propres complémentaires (T2)			
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	0	
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'103'252	
60	Somme des positions pondérées par le risque	3'965'135	
Ratios de fonds propres			
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	27.82%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	27.82%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	27.82%	
64	Exigences en CET1 selon les standards minimaux de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	5.77%	
65	Dont volant de fonds propres selon minimum standards de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	1.25%	
66	Dont volant anticyclique selon minimum standards de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	0.02%	
67	Dont volant relatif aux établissements d'importance systémique selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	0%	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	24.32%	
68a	Exigences globales en CET 1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7.82%	
68b	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	23.62%	
68c	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9.62%	
68d	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	25.42%	
68e	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12.02%	
68f	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	27.82%	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)			
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier	61'376	
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	2'619	

¹ La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas présentée car le Groupe ne bénéficie pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises

² Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres pris en compte.



Tableau 25 – Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires au 31 décembre 2017

(Table 5 LI1) en milliers de CHF ¹

	a	c	d	f	g
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable	Valeurs comptables			
selon prescriptions sur les risques de crédit		selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction	
ACTIFS					
Liquidités	7'284'055	7'284'055			
Créances sur les banques	1'920'723	1'898'484	22'239		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	820'341	820'341			
Créances sur la clientèle	3'349'432	3'312'990			36'442
Créances hypothécaires	353'765	353'765			
Opérations de négoce	13'956	10'794		3'162	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	108'159		108'159		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Immobilisations financières	1'543'922	1'106'697		437'225	
Comptes de régularisation	192'340	189'980			2'360
Participations	77'220	54'594			22'626
Immobilisations corporelles	258'143	258'143			
Valeurs immatérielles	45'471				45'471
Autres actifs	50'099	50'099			
Capital social non libéré					
TOTAL ACTIFS	16'017'626	15'339'942	130'398	440'387	106'899
ENGAGEMENTS					
Engagements envers les banques	1'048'173		9'791		1'038'382
Engagements résultant d'opérations de financement de titres					
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'153'263		800		13'152'463
Engagements résultant d'opérations de négoce					
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	145'642				145'642
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Obligations de caisse					
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Comptes de régularisation	265'660				265'660
Autres passifs	65'591				65'591
Provisions	44'599				44'599
TOTAL ENGAGEMENTS	14'722'928		10'591		14'712'337

¹ La colonne b a été omise car le cercle de consolidation réglementaire est identique au cercle de consolidation comptable.



Tableau 26 – Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables au 31 décembre 2017 (Table 6 LI2) en milliers de CHF

		a	b	d	e
		Total	Positions soumises à:		
			des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 25)	16'017'626	15'339'942	130'398	440'387
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 25)	10'591		10'591	
3	Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	16'007'035	15'339'942	119'807	440'387
4	Positions hors bilan	411'424	339'386		
5	Différences d'évaluation				
6	Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne 2				
7	Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8	Différences résultant des filtres prudentiels				
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	16'418'459	15'679'328	119'807	440'387

Les écarts entre les valeurs comptables au bilan et les valeurs réglementaires sont dues aux éléments suivants:

- les positions hors bilan (engagements conditionnels et disponibles de limites révocables et irrévocables)
- les écarts d'évaluation pour les opérations repos (exposition après prise en compte des décotes réglementaire)
- les correctifs de valeur qui sont portés en déduction des expositions dans la balance comptable



4.2. Information relative au ratio de levier

Tableau 27 – Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier au 31 décembre 2017 (Table 46 LR1) en milliers de CHF

		CHF
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	15'978'796
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-115'399
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	109'079
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	7'149
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	454'490
7	Autres ajustements	
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	16'434'114

Tableau 28 – Ratio de levier: présentation détaillée au 31 décembre 2017 (Table 47 LR2) en milliers de CHF

Expositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires (1) (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	15'050'292
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (2) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-115'399
3	= Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	14'934'893
Expositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	66'057
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	151'181
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	
8	(Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	
10	(Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés (Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3) et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	
11	= Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	217'238
Opérations de financement de titres (SFT)		
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	820'344
13	(Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux contreparties SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	7'149
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
16	= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	827'493
Autres expositions hors bilan		
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	1'562'466
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	-1'107'975
19	= Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	454'490
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
20	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	1'103'252
21	Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	16'434'114
Ratio de levier		
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	6.7%

Le ratio de levier augmente de 6.3% à 6.7% sur l'année 2017 suite à la baisse des actifs au bilan et une augmentation des fonds propres de base.



4.3. Principales caractéristiques des instruments de fonds propres

Tableau 29 - Ce tableau répond à l'exigence de présenter les principales caractéristiques des instruments de fonds propres qui ont été émis (CCA, FINMA 45).

Réf.	Principales caractéristiques	Action au porteur EdR	Action nominative EdR
1	Emetteur	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme
2	Identifiant	Code ISIN : CH 0001347498	non applicable
3	Droit régissant l'instrument	Code suisse des obligations	Code suisse des obligations
Traitement réglementaire			
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	non applicable	non applicable
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	actions ordinaires et assimilées de T1	actions ordinaires et assimilées de T1
6	Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	établissement et groupe	établissement et groupe
7	Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	titre de participation	titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 25'000'000	CHF 20'000'000
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 500	CHF 100
10	Rubrique comptable	fonds propres - Capital social	fonds propres - Capital social
11	Date initiale d'émission	2 octobre 1987	9 juillet 1987
12	Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel	perpétuel
13	Date d'échéance initiale	aucune date d'échéance	aucune date d'échéance
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non	non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	non applicable	non applicable
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	non applicable	non applicable
Coupon / dividende			
17	fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable	variable
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	non applicable	non applicable
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	non applicable	non applicable
20	Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	tout pouvoir discrétionnaire	tout pouvoir discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non	non
22	Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif	non cumulatif
23	Convertible / non convertible	non convertible	non convertible
30	Mécanisme de dépréciation	non	non
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	non applicable	non applicable
32	Dépréciation totale / partielle	non applicable	non applicable
33	Dépréciation permanente / temporaire	non applicable	non applicable
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	non applicable	non applicable
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	non applicable	non applicable
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non	non



4.4. Tableau de correspondance

Tableau de correspondance

L'Accord de Bâle III définit les exigences minimales en termes de publication. Les liens entre les tableaux de l'Accord de Bâle III, la circ.-FINMA 16/1 « Publication – banques » et les tableaux du rapport pilier 3 sont décrits ci-dessous :

Accord de Bâle	Description	Réf. Finma	Réf. EdR	Fréq. Finma	Commentaire
Vue d'ensemble					
	Chiffres clés			1 Semestriel	
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	3	Ch.3	Annuel	
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	4	3	Semestriel	
Composition du capital et réconciliation comptable					
LI1	Liens entre positions comptables et catégories de risque réglementaires	5	25	Annuel	
LI2	Différences entre exposition réglementaire et valeurs comptables	6	26	Annuel	
LIA	Explication des écarts entre exposition réglementaire et valeurs comptables	7	Ch.4	Annuel	
CC1	Composition du capital réglementaire	2	24	Semestriel	
CC2	Bilan comptable pour réconciliation	1	23	Semestriel	
CCA	Principales caractéristiques des instruments émis	45	29	Semestriel	
Ratio de levier					
LR1	Comparaison entre actifs au bilan et engagement pour ratio de levier	46	27	Semestriel	
LR2	Présentation détaillée du ratio de levier	47	28	Semestriel	
Risque de crédit					
CRA	Risque de crédit : informations générales	8	Ch.3	Annuel	
CR1	Risque de crédit : qualité de crédit des actifs	9	7	Semestriel	
CR2	Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut	10	10	Semestriel	
CRB	Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	11	Ch.3	Annuel	
CRC	Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	12	Ch.3	Annuel	
CR3	Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	13	10	Semestriel	
CRD	Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	14	Ch.3	Annuel	
CR4	Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	15	12	Semestriel	
CR5	Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard	16	13	Semestriel	
CRE	IRB : indications relatives aux modèles	17		Annuel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR6	IRB : exposition au risque par catégories de positions et par probabilités de défaut	18		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR7	IRB : effet sur la pondération-risque des dérivés de crédit utilisés afin d'atténuer le risque	19		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR8	IRB : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit	20		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR9	IRB : analyse ex post des estimations des probabilités de défaillance, par catégories de positions	21		Annuel	Approche IRB pas appliquée chez EdR



Accord de Bâle	Description	Réf. Finma	Réf. EdR	Fréq. Finma	Commentaire
CR10	IRB : financements spécialisés et titres de participation dans la méthode de pondération simple	22		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales	23	Ch.3	Annuel	
CCR1	Risque de crédit de contrepartie : analyses par approche	24	16	Semestriel	
CCR2	Risque de crédit de contrepartie : ajustements des évaluations des positions de crédit (credit valuation adjustment, CVA) à charge des fonds propres	25	17	Semestriel	
CCR3	Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard	26	15	Semestriel	
CCR4	IRB : risque de crédit de contrepartie par catégories de positions et probabilités de défaillance	27		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CCR5	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	28	18	Semestriel	
CCR6	Risque de crédit de contrepartie : position en dérivés de crédit	28		Semestriel	Pas de dérivés de crédit chez EdR
CCR7	Risque de crédit de contrepartie : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit de contrepartie sous l'approche IMM (de la méthode des modèles EPE)	30		Semestriel	Approche IMM pas appliquée chez EdR
CCR8	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales	31	19	Semestriel	
Risque marché et liquidité					
SECA	Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation	32		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
SEC1	Titrisations : positions dans le portefeuille de banque	33		Semestriel	Pas de titrisation chez EdR
SEC2	Titrisations : positions dans le portefeuille de négoce	34		Semestriel	Pas de titrisation chez EdR
SEC3	Titrisations : positions dans le portefeuille de banque et exigences minimales de fonds propres y relatives lorsque la banque est originator ou sponsor	35		Semestriel	Pas de titrisation chez EdR
SEC4	Titrisation : positions dans le portefeuille de banque et exigences minimales de fonds propres y relatives lorsque la banque est investisseur	36		Semestriel	Pas de titrisation chez EdR
MRA	Risques de marché : indications générales	37	Ch.3	Annuel	
MR1	Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	39	20	Semestriel	
MRB	Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles (IMA)	38		Annuel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR2	Risques de marché : modification des RWA des positions sous l'approche des modèles (IMA)	40		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR3	Risques de marché : valeurs émanant d'un modèle relatives au portefeuille de négoce	41		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR4	Risques de marché : comparaisons des estimations « VAR » avec les gains et les pertes	42		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
IRR	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de banque	44	21	Annuel	
LIQ1	Liquidité à court terme	48	22	Semestriel	
Risque opérationnel					
ORA	General qualitative information about operational risk management	43	Ch.3	Annuel	



4.5. Exigences de publication pour Edmond de Rothschild (Suisse) Maison mère

Lorsque les exigences de fonds propres et de liquidités sont déterminées au niveau d'un groupe ou d'un conglomérat financier, les exigences de publication ne s'appliquent en principe qu'au niveau consolidé (rabais de consolidation).

A ce titre, la Banque a choisi de bénéficier de ce rabais de consolidation pour Edmond de Rothschild (Suisse) Maison mère et publie, tel que requis par la Circ.-FINMA 2016/1, l'annexe 4:

Tableau 30 – Publication minimale pour Edmond de Rothschild (Suisse) Maison mère (FINMA annexe 4) au 31 décembre 2017 en milliers de CHF

Indicateur	Valeur
1 Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	158'522
2 Fonds propres pris en compte (CHF)	557'743
3 Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	408'695
4 Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	408'695
5 Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	1'981'527
6 Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	20.63%
7 Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	20.63%
8 Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	28.15%
9 Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0.0435%
10 Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.84%
11 Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9.64%
12 Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12.04%
13 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5.15%
14 Engagement global (CHF)	7'936'009
15 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	163.40%
16 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2'882'729
17 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'764'196
18 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	196.29%
19 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3'528'745
20 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'797'703
21 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	172.81%
22 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3'869'650
23 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2'239'303
24 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	186.82%
25 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	4'637'766
26 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2'482'464



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

Rue de Hesse 18 – Case postale 5478 - 1211 Genève 11 - Suisse
T. +41 58 818 91 11 - F. +41 58 818 91 91

www.edmond-de-rothschild.ch